

Dans les cantons

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(1996)**

Heft 93

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dans les cantons

GENÈVE

La guerre des notes

Panique à bord : les maîtres refusent de communiquer les résultats de leurs élèves aux directeurs d'établissement scolaires.

Ces sacro-saints chiffres qui décident du passage ou du redoublement de l'enfant et qui font la gloire ou la mauvaise réputation de telle ou telle école.

Motus et bouche cousue, les notes, font grève. Seuls les enfants et les parents en ont connaissance mais au lieu d'être inscrite sur les bulletins, elles sont consignées dans les coffres de banque! Par ce moyen, les syndicats entendent instaurer un rapport de force avec le Conseil d'État et menacent, ainsi, de perturber la prochaine rentrée des classes si le gouvernement n'apporte pas de réponses à leurs

revendications salariales et de conditions de travail.

Succès

de la Foire de Genève

Ce sont près de 350 000 personnes qui se sont rendues cette année à la Foire de Genève.

Le cap de 300 000 visiteurs a été pour la première fois dépassé. Le succès de la 44^e édition de la Foire est essentiellement dû aux Floralies internationales, réorganisées après quarante ans d'absence. Devant l'engouement des curieux - qui n'a pas manqué de rejaillir sur les affaires des exposants - les organisateurs ont décidé de se relancer dans cette aventure en 1999 ou en 2000.

Il n'est en effet pas possible de réaliser chaque année des Floralies en raison de l'énorme travail que cela nécessite. Quant à la Foire

elle même, la prochaine édition aura lieu du 12 au 23 novembre 1997.

ZURICH

Les hôpitaux font des économies

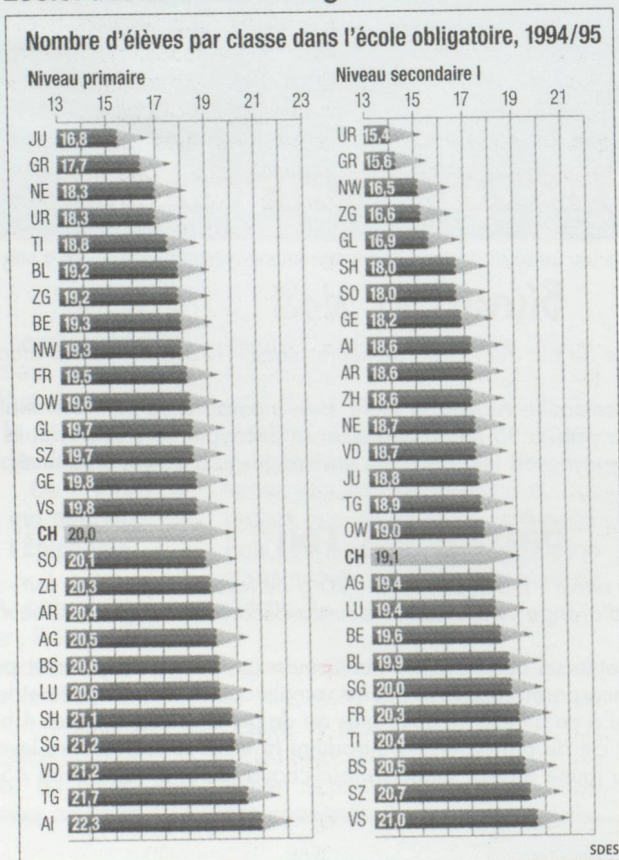
le canton de Zurich prévoit de supprimer, dès 1998, 500 emplois sur 2000 ainsi que 800 lits dans ses hôpitaux publics.

Ce plan devrait permettre au canton de réaliser 160 millions de francs suisses d'économie par an. La rationalisation touche la plupart des professions médicales et l'ensemble des établissements publics du canton.

Six sont plus particulièrement menacés de fermeture. L'objectif est d'amener les hôpitaux à collaborer plus étroitement afin de réaliser des synergies de services.

L'ensemble de ces mesures ne devrait pas affecter la qualité des soins, estime Verena Diener, responsable du Département cantonal de la santé publique. En revanche, les délais de prise en charge pourraient s'allonger pour certaines pathologies.

Ecole: des effectifs en légère hausse



Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique pour l'année scolaire 94/95, une classe du niveau primaire comptait en moyenne 20 élèves et une classe du niveau secondaire I 19 élèves. Selon les cantons les effectifs varient: de 17 élèves par classe primaire dans le canton du Jura, ils passent à 22 élèves dans le canton d'Appenzell-Rhodes intérieures.

Au niveau secondaire I, les élèves du canton d'Uri étaient les mieux lotis avec en moyenne 15 élèves par classe alors que le valais en comptait 21.

Subventions pour les voitures écolos

Le canton de Zurich devrait subventionner l'achat de véhicules à faible consommation de carburant. Le parlement a transmis mi-novembre par 73 voix contre 71 un postulat des Verts demandant la création d'un fonds à cet effet. Il sera alimenté par une augmentation de la taxe sur les véhicules à moteur frappant les modèles particulièrement gourmands en énergie.

BALE

Coopération transfrontalière

Depuis la fusion de Ciba-Sandoz, les initiatives se multiplient à Bâle pour tenter de revitaliser la région. Avec l'Alsace et le Bade-Wurtemberg, le canton bâlois se lance dans l'ambitieux projet de création d'une « biovalley ». Les trois zones ne manquent pas de matière grise, mais d'opportunités de mise en application de résultats dans le domaine de la recherche biologique. « Jusqu'à présent les contacts dans la région du Haut-Rhin se limitaient à un échange d'étudiants entre les Universités de Bâle, de Fribourg en Brisgau et de Strasbourg », a souligné un participant de la Foire européenne de la chimie. France, Allemagne et Suisse souhaitent aujourd'hui aller plus loin en favorisant les contacts et la création d'entreprises. L'objectif est d'offrir aux universitaires une expertise, des conseils pour la conclusion de contrats et de les aider à trouver un partenaire industriel ou des bailleurs de fonds. D'ores et déjà, dans les trois régions, les initiatives se multiplient. A Bâle, deux banques cantonales ont monté des sociétés de capi-

tal-risque. Et toujours dans la ville suisse, une plate-forme « biotech Basel » regroupant, entre autres, l'Université, le PP Biotech, l'École d'ingénieur des deux Bâle et la Chambre de Commerce, vient d'être lancée.

Centre de recherche conjoncturelle (KOF), 5% en 1997.

VAUD

Terrains équipés et prêts à l'usage pour entreprises



Villars
Vaud

© Office du Tourisme du canton de Vaud

TESSIN

Niveau de chômage le plus élevé de la Confédération

Avec 7,4% de sans emploi, le Tessin enregistre le taux de chômage le plus élevé de Suisse. Fin octobre, on comptait, selon les données de l'Office cantonal du travail, 10 314 chômeurs. Un chiffre encore jamais atteint. En un seul mois, de fin septembre à fin octobre, le nombre de personnes sans travail a grimpé de 1 046 unités enregistrant ainsi une augmentation de 11,3%. Derrière le Tessin, Vaud affiche un taux non négligeable de 7,3%, Genève 6,7%, le Jura et le Valais 6,4%, Neuchâtel 5,5% et Soleure 5,1%. Fin octobre pour l'ensemble du territoire, le chômage touchait 4,8% de la population active contre 4,6% fin septembre. Loin de s'améliorer, le taux national devrait atteindre, selon le

Les vaudois entendent se distinguer des autres romands. Ces derniers investissant principalement dans les réseaux de relations pour attirer de nouvelles entreprises, les élus du canton vaudois, eux, parient sur une relance économique fortement axée sur la mise à disposition de terrains prêts à l'usage. Est donc à l'étude, la création de 19 pôles de développement économique disséminés à travers le canton. C'est un moyen de se différencier des autres cantons et de soutenir le secteur de la construction. Une politique que certains jugent anachronique ou non prioritaire voire hasardeuse.

FRIBOURG

Le droit à l'information conforté

Le Grand Conseil du canton a adopté jeudi 14 novembre, un nouveau

Dans les cantons

Code de procédure pénale qui garantit le droit du public à l'information. Dans sa première version, le projet gouvernemental limitait la liberté du juge d'instruction et des avocats d'informer les médias.

Les journalistes sont alors monté au créneau et ont obtenu gain de cause. Jusqu'ici la pratique d'information des juges fribourgeois reposait sur un Code de procédure datant de 1927, à une époque où le canton avait son propre droit pénal.

Un texte qui laissait une certaine liberté aux juges. Les dispositions finalement adoptées n'en ont pas changé la teneur.

En revanche, les journalistes fribourgeois qui espéraient une nouvelle disposition garantissant le secret de

leurs sources ont été déboutés. Seule Berne reconnaît ce droit.

En attendant un code de procédure pénale unifié, actuellement à l'étude à l'administration fédérale et dont les grandes lignes seront esquissées en 1997, chaque canton conserve sa propre pratique d'information.

JURA

La Tuile a 25 ans

Le plus vieux journal satyrique romand fête son quart de siècle.

Né en 1971 dans l'effervescence d'un conflit jurassien engendré par un scandale immobilier, l'impertinent « canard » helvétique connaît un record de longévité pour la presse du genre en Suisse romande.

Derrière la gazette se cache une forte personnalité, Pierre-André Marchand, son rédacteur en chef qui s'octroie le luxe de juger de « l'abonnabilité » de tel ou tel lecteur.

Du reste, pour un tirage de 2000 exemplaires, 1300 vont aux abonnées qui se trouvent tant en Suisse qu'en France et même en Afrique. Originaire du Jura bernois, ce militant convaincu de la cause jurassienne et ancien chef des Béliers, est enseignant à mi-temps.

L'autre partie de son temps, il l'occupe à fouiner dans les affaires locales et à en révéler les travers.

Parmi les dernières révélations : celles touchant les facettes cachées du dossier de la décharge de déchets spéciaux de Saint-Ursanne. Son ton et ses attaques lui ont valu plus d'un procès, « pour diffamation ou injures, mais jamais pour mensonge », se défend le rédacteur.

YVERDON-LES-BAINS

Négligence ruineuse

Un emprunt de 15 millions de francs suisses resté inutilisé en 1995 aura coûté 500 000 francs aux finances de la ville d'Yverdon-les-Bains.

Cette erreur a été révélée lors d'un conseil communal, début décembre.

Un emprunt de 20 millions de francs suisses a été souscrit fin 1994 par la Municipalité, avec l'aval du Conseil communal.

La situation économique a amené l'exécutif en février 1995 à différer des investissements.

Un montant de 15 millions est ainsi demeuré inutilisé tandis que les intérêts continuaient à courir.

Petites annonces

Nom/Prénom

Adresse

CP/Ville

Le Messenger Suisse offre un service intéressant, celui des Petites Annonces. En plus, si vous êtes abonné au Messenger Suisse, vous bénéficiez d'une réduction de 10 % sur les annonces de particuliers.

Mon texte

au-delà, la ligne supplémentaire : 40 FF

Tarif

Annonce	120 FF
en gras (+ 30 FF)	<input type="text"/> FF
domiciliation	<input type="text"/> FF
lignes supplémentaires	<input type="text"/> FF
remise aux abonnés (- 10 %)	<input type="text"/> FF
Prix de votre annonce	<input type="text"/> FF

Règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de FSSP/MS à envoyer à :
Le Messenger Suisse - 10, rue des Messageries - 75010 Paris